

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP TSA 79104 76834 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES



n° 10113 \*04

DP

EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur [www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr). Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

<b>I</b> ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION Raison sociale : <u>ADREXO(054)</u> Adresse : <u>ZA Le Curtill</u> Code postal : <u>3 8 1 2 1</u> Ville : <u>REVENTIN VAUGRIS</u> SIRET de l'établissement : <u>315 549 352 01367</u> Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u> Numéro de convention collective (IDCC) : <u>7311</u> <i>Mention Indispensable</i>		<b>II</b> COLLÈGE CONCERNÉ DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL <i>Ne cocher qu'une case</i> Collège unique <input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup> collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/> 2 <sup>ème</sup> collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input checked="" type="checkbox"/> Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préélectoral <input type="checkbox"/>	
<b>INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION</b> Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <input type="checkbox"/> mois (si élection partielle) Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection DP : <u>1</u> S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>19/11/2010</u> <i>(Suite au verso)</i>		COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</i> Ouvriers 1 <input checked="" type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/> Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input type="checkbox"/> Cadres 6 <input type="checkbox"/> Autres : _____ 7 <input type="checkbox"/> <i>(préciser)</i> Ex : Journalistes, pilotes...	

<b>III</b> RÉSULTATS DU 1 <sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS Date du 1 <sup>er</sup> tour (JJ/MM/AAAA) : <u>05/02/2016</u> Horaire d'ouverture du scrutin : _____ Horaire de clôture du scrutin : _____ Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non A. Nombre d'électeurs inscrits A = <u>150</u> B. Nombre de votants B = <u>88</u> C. Bulletins blancs ou nuls C = <u>5</u> D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = <u>83</u>				Le quorum a-t-il été atteint ? $QUORUM = E = \frac{A}{2} = \frac{150}{2} = 75$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E		Nombre de listes présentées au premier tour : <u>2</u> Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = <u>4</u> Quotient électoral (2 décimales) : $G = \frac{D}{P} = \frac{83}{4} = 20.75$	
--	--	--	--	--	--	---	--

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.

Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu»	Nombre d'élus par liste
1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	1 <sup>er</sup> siège 9	2 <sup>ème</sup> siège 10	3 <sup>ème</sup> siège 11	12	13

Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint										
GARNOON VERONIQUE	F	FO	41	41	164	4	41	1						Élu	
THBAUDIER MICHEL	H	FO	41	41	164	4	41	1	20.5					Élu	
SIMON EVELYNE	F	FO	41	41	164	4	41	1	20.5						
FERRAND MARYSE	F	FO	41	41	164	4	41	1	20.5						
FATNASSI MALIKA	F	CAT	42	42	168	4	42	2						Élu	
VISTORKY ROBER	H	CAT	42	42	168	4	42	2						Élu	
GARDETTE JULIE	F	CAT	42	42	168	4	42	2	14						
MARTEL LUDOVIC	H	CAT	42	42	168	4	42	2	14						

**IV** Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1<sup>er</sup> tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
<u>SOVALLE REGIS</u>	<u>FO</u>	
<u>TRENBIAY Charles</u>	<u>SUD</u>	
<u>COUETS Agnès</u>	<u>CAC</u>	
<u>BOURBON Sébastien</u>	<u>CFTC - Aulnay</u>	
<u>Michel Dhote</u>	<u>CAT</u>	
<u>Julien C</u>	<u>CAT</u>	
<u>Inde</u>	<u>CROT</u>	

**V** Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1<sup>er</sup> tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)

Feuillet n° 1 / 1 Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».

MT1

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :

CTEP TSA 78104 78934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal d'élection à l'inspecteur du travail.

MT1

NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste (seuler une ligne entre chaque liste). Les noms des candidats élus doivent être soulignés.



# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

cerfa n° 10113\*04

DP EL 03

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur [www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr). Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée.

<p><b>I</b> ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION</p> <p>Raison sociale : <u>ADREXO(054)</u></p> <p>Adresse : <u>ZA Le Curtil</u></p> <p>Code postal : <u>3 8 1 2 1</u> Ville : <u>REVENTIN VAUGRIS</u></p> <p>SIRET de l'établissement : <u>3.15 / 5.4.9 / 3.5.2 / 0.1.3.6.7</u></p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : <u>Liste à compléter au verso</u></p> <p>Numéro de convention collective (IDCC) : <u>7.3.1.1</u> <i>Mention indispensable</i></p>	<p><b>II</b> COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <u>Ne cocher qu'une case</u></p> <p>Collège unique <input type="checkbox"/></p> <p>1<sup>er</sup> collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>2<sup>ème</sup> collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Autre collège : prévu par accord collectif ou protocole d'accord préfectoral <input type="checkbox"/></p>
---	---

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : (cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)	
Ouvriers	1 <input checked="" type="checkbox"/>
Employés	2 <input checked="" type="checkbox"/>
Techniciens	3 <input checked="" type="checkbox"/>
Agents de maîtrise	4 <input checked="" type="checkbox"/>
Ingénieurs	5 <input type="checkbox"/>
Cadres	6 <input type="checkbox"/>
Autres : (préciser)	7 <input type="checkbox"/>

Ex : journalistes, pilotes...

**III** RÉSULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS

Date du 1<sup>er</sup> tour (JJ/MM/AAAA) : 0.5 / 0.2 / 2.0.1.6

Horaires d'ouverture du scrutin :      Horaires de clôture du scrutin :     

Y a-t-il eu carence de candidatures ? (cocher)  Oui  Non

A. Nombre d'électeurs inscrits : 150

B. Nombre de votants : 88

C. Bulletins blancs ou nuls : 6

D. Suffrages valablement exprimés (B - C) : 82

Le quorum a-t-il été atteint ?

QUORUM =  $E = \frac{A}{2} = \frac{150}{2} = 75$

Non si D est inférieur à E

Oui si D est supérieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 2

Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 4

Quotient électoral (2 décimales) :

$G = \frac{D}{P} = \frac{82}{4} = 20.5$

Renseignez les colonnes 1 à 4, même si le quorum n'est pas atteint					Ne renseignez pas les colonnes 5 à 13 si le quorum n'est pas atteint									
Sexe H ou F	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{K+1}{G}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu.»	Nombre d'élus par liste	
1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	1 <sup>er</sup> siège 9	2 <sup>ème</sup> siège 10	3 <sup>ème</sup> siège 11	12	13	
F	FO		42	42	168	4	42	2					Élu	
F	FO		42	42	168	4	42	2					Élu	
H	FO		42	42	168	4	42	2	14					
H	FO		42	42	168	4	42	2	14					
F	CAT		40	40	160	4	40	1					Élu	
F	CAT		40	40	160	4	40	1	20				Élu	
H	CAT		40	40	160	4	40	1	20					
F	CAT		40	40	160	4	40	1	20					

**IV** Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1<sup>er</sup> tour :

NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale (le cas échéant)	Signature
<u>SOURLIE REGIS</u>	<u>FO</u>	<u>[Signature]</u>
<u>TREMBLAY Charles</u>	<u>Sud</u>	<u>[Signature]</u>
<u>CONDES JACQUES</u>	<u>Cgc</u>	<u>[Signature]</u>
<u>BURBAN Jean-Louis</u>	<u>CFE cerclebus</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Stichel Diot</u>	<u>CAT</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Cheloué C</u>	<u>CAT</u>	<u>[Signature]</u>
<u>Jude</u>	<u>CAT</u>	<u>[Signature]</u>

**V** Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1<sup>er</sup> tour, indiquez pour chacune :

NOM de la liste commune	Nom des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartitions des suffrages entre organisations (en%)